



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

Avis d'Appel Public à la Concurrence

I-INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé et de la Prévention, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 46 00 25. L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé et de la Prévention en charge de la protection sociale généralisée et par délégation la Directrice de la Santé.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Objet : Evaluation de la prévalence de la filariose en Polynésie française.

Catégorie : Marché de fournitures et de services.

Type : Marché de prestations de fournitures (impressions) et de services (enquête).

Lieu de livraison de la commande : Papeete, Département des Programmes de Prévention de la Direction de la santé.

Marché réservé : Non.

III- PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS

Les prestations sont divisées en 3 lots :

Lot 1 : organisation logistique

Lot 2 : cartographie des districts d'enquête

Lot 3 : impression des documents

Une entreprise peut être attributaire d'un ou plusieurs lots.

IV- TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée selon l'article LP 321-1 du Code Polynésien des Marchés Publics (Loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017 et de l'arrêté n° 1455 CM du 24 août 2017). Marché alloti selon l'article LP 222-1 du Code Polynésien des Marchés Publics (Loi de pays n° 2017-14 du 13 juillet 2017 et de l'arrêté n° 1455 CM du 24 août 2017).

V- CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 ;
2. Situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3° de l'article LP 233-3) ;
3. Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques, professionnelles et financières (documents mentionnés au 4° de l'article LP 233-3).

VI- NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet

VII- CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : secretariat.dpp@sante.gov.pf

VIII- DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Date limite de remise des candidatures ou des offres : le 18/10/2019 à 12 heures.

Durée de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IX- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Sans objet

X- ADRESSES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) :

secretariat.dpp@sante.gov.pf – Tel : (689) 40 488 200

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé :

Secrétariat du département des programmes de prévention DPP (4ème étage) de l'immeuble LO de 7h30 à 14h30 – 58, rue des poilus tahitiens, 98713 PAPEETE -

Tél. : (689) 40.50.37.45, site internet : www.service-public/dsp/appels-offres/

Adresse auprès de laquelle les offres/candidatures doivent être envoyées :

Secrétariat du DPP (4ème étage) de l'immeuble LO de 7h30 à 14h30 – 58, rue des poilus tahitiens, 98713 PAPEETE -

XI- CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

XII – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

Envoi le 25/09/2019 à la publication.

Publication sur le support suivant :

<https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>